

[v. 1650]

LEHRBUCH: "DEFINITIONS DE GEOMETRIE NECESSAIRES POUR JNTELLIGENCES DES FORTIFICATIONS"<sup>1</sup>

1) Ob H e i n r i c h I. Zurlauben Autor des vorliegenden Handbuches ist, muss dahin gestellt bleiben, vgl. Meier/Zurlaubiana 910 Nr. 2. Es ist sehr wohl möglich, dass sich besagtes Lehrbuch bloss in seinem Besitz befand. Das separat gebundene Heft umfasst 80 Seiten von ca. 28 mal 19 cm Grösse mit einer eigenen Paginierung 1-55, wobei Seite 12, 22, 32, 34, 36, 38, 39, 49 und 55 leer sind.

In franz. Sprache - AH 56, 43-82 - Blätter 70-82 leer - Abb. s. am Schlusse von AH 56

1675 Oktober? 24., Turin

A

SCHREIBEN VON [GARDELT. BEAT KASPAR] ZURLAUBEN [AN DEN ZUGER STATTHALTER BEAT JAKOB I. ZURLAUBEN]

"Je vous ay donné part il y a 14 iours,<sup>1</sup> comme Madame Royale [die Regentin, Marie - Jeanne - Baptiste de Savoie] m'a accordé par sa Genereuse bonté, et la protection de S. Ex.<sup>ce</sup> mons. le President [delle fabbriche, Giovanni Battista] T r u c h i, la Charge de lieutenant dans sa garde suisse, ayant desia signé les billiect pour cest effectt, mais par ce que l'opposition que fait l'enseigne de la garde [G o t t r a u] a differé a me donner la possession, et que Je scay, que l'autre escrit au Canton [gemeint an Schultheiss und Rat von Freiburg], Je suis tombé d'accord avec un grand ministre de vous faire ces lignes, et de vous prier, ... de m'obtenir [von Ammann und Rat] de nostre canton trois lettres, comme cy ioint est la minute, scavoir une pour Madame Royale, l'autre pour ... le Premier president Truchi, et la 3.<sup>me</sup> pour S.E. mons. le don G a b r i e l d e S a v o y e, vous priant de vouloir suivre ponctuellement la minute de susdites lettres, que nous avons comme ça concerté, et de me les envoyer sans la perte d'un moment d'autant qu'il est periculum in mora.<sup>2</sup> Je prie mons. [Giovanni Michele] l e o n a r d i [Ambassador Savoyens bei den kath. Orten] de vous les envoyer par un expres, et vous de faire de mesme a son esgard dès aussitost, qu'elles seront depechées, a fin que Je les recoive par le premier ordinaire,

Je le reconnoistray comme il fault. et vous verréz qu'elles feront un bon effect, d'autant que ces remerciements du Canton, engageront si fort madame Royale, que non obstant toutes les opositions qu'on luy pourroit faire à l'esgard de ceste Charge, elle ne pourra plus reprendre sa parole. C'est pourquoy Je les recommande a vostre diligence, et pour ne point differer l'affaire, il suffira a ce que ie crois, que vous tiriéz la permission, de mons. le landamme [Franz K r e u e l] et quelques Conseillers [Stadt- und Amtsräte] puis que l'attente de l'assemblée d'un conseil [=Stadt- und Amtsrat], pourroit mener cest affaire a la longue, par consequent le rendre inutile. Je vous prie de faire mettre dans toutes les trois lettres, en parlant de moy nostre Tres Cher combourgeois et Conseiller de nostre grand Conseil, d'autant que cela fera, quelque bon effect et esclat, au reste quand vous iugeriez bien de vouloir changer quelques Choses dans la minute des susdites lettres, ie vous prie, de vous tenir ponctuellement[!] au sens de ce que vous verrez sousmarqué des traits de la plume, car nous l'avons Jugé comme cela tres necessaire. Je vous prie d'adresser les lettres à moy et de me mander des copies de Chacune ..., Ayéz la bonté de les bien recommander a mons. Leonardi ...

Je remettray en attendent vos lettres comme Je vous ay marqué dans ma precedente.

Jl n'y [a] rien de nouveau, si ce n'est que lundi il Commence icy le funeraill de S.A.R. [K a r l E m a n u e l II.] et durera plusieurs iours, il n'y a rien de si superbe. Jl est arrivé lundi Passé l'ambassadeur extraordinaire de portugal pour la Condolance; il a avec luy pres de 30 Gentilshommes 12 Pages et 50 valets de Pieds."

"En haste"

1) s. AH 56/8

2) Die besagten Briefkonzepte s. AH 56/40, 40A und 40B

---

Original, in franz. Sprache - AH 56, 83-84 - Blatt 84<sup>V</sup> leer

4

1674 April 1., "Venerie Royale"

A

SCHREIBEN VON [HPTM. BEAT KASPAR] ZURLAUBEN AN RITTER [BEAT JAKOB I.] ZURLAUBEN, "LIEUTENANT GENERAL [=STATTHALTER?] DE LA VILLE ET CANTON DE ZOUG", ZUG

---

"J'ay receus quatre de vos lettres de suite, auxquelles ie doibs responce la

206